**Lettre en recommandé/AR**

Chancellerie fédérale Suisse

Bundeshaus West  
CH3003 Bern

Genève, le 30 septembre 2025

**Objet :** **Demande de recomptage des votes**

**Votation fédérale du 28 septembre 2025-09-29**

**Loi sur l’identité électronique (e-ID)**

Madame,

Monsieur,

Je sollicite le recomptage exhaustif des bulletins relatifs à la votation fédérale du 28 septembre 2025 sur l’e-ID sur les fondements suivants :

De fortes disparités statistiques sont constatées entre plusieurs communes riveraines, alors que ces dernières sont habituellement proches dans leurs tendances électorales et leurs profils démographiques.

Ce phénomène interpelle quant à la cohérence et l’homogénéité du traitement des suffrages.

Le résultat de l’autre objet fédéral sur le même bulletin a été communiqué à 12h30 tandis que le dépouillement de l’objet i-ID n’a abouti qu’à 15h40, soit près de trois heures plus tard.

Ce retard est inhabituel et n’a pas été expliqué publiquement, laissant présumer d’éventuels problèmes techniques ou de complexité accrue dans la gestion du scrutin.

A la lumière qu’un résultat extrêmement serré et des éléments ci-dessus, nous considérons qu’un recomptage manuel et supervisé s’impose. Nous demandons formellement :

1. La suspension de la validation officielle du résultat sur l’e-ID ;
2. L’organisation d’un recomptage intégral dans tous les cantons ayant présenté des écarts atypiques ou des retards de publication ;
3. La présence d’observateurs indépendants pour garantir la transparence.

Cette demande est fondée sur l’article 77 et suivants de la Loi fédérale sur les droits politiques (LDP).

Cordialement,